



NORD DE FRANCE
BANQUE ET ASSURANCES

A l'attention de :

Jean François INNOCENTI FO
Sylvie DUFOUR CFTD
Raphael DUPUIS UNSA
Didier DURIEUX SNECA/CGC

Réf : Direction Ressources Humaines
& Logistique

Lille, le 13 Avril 2015

Madame, Messieurs les Représentants Syndicaux

Par courrier du 2 Avril 2015, vous avez sollicité le Directeur Général Adjoint sur le référentiel d'activités et de production pour l'ensemble du Réseau Commercial qui a été diffusé à chaque salarié ; vous souhaitez savoir si celui-ci est impératif ou ne revêt qu'un caractère purement indicatif.

Comme indiqué lors de notre Comté d'Entreprise du 19 Février, ce référentiel a pour objectif de donner des repères d'actions aux collaborateurs, faisant en sorte qu'ils se servent de ces repères pour guider leur activité et leur action.

Ce référentiel doit donc être modulé en fonction du niveau de compétences des collaborateurs, de la charge ETS et de l'organisation induite, des absences, des spécificités locales.

Ce référentiel n'est que la mise en commun des pratiques existantes et nous constatons déjà une activité de contact et d'entretien dans l'axe avec les références données.

Enfin, comme nous l'avons indiqué ce référentiel sera revisité de manière régulière

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition pour tout éclaircissement complémentaire, recevez Madame, Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

Hervé DEBARBIEUX
Directeur Ressources Humaines et Logistique